



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-135 / 2-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 7 décembre 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 30 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, Al. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : N. CHARLETY, A. FAVIER.

Absent : A. COLLIN.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno Sarrat.

OBJET : AMENAGEMENTS / PROJETS : Aménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau dans la traversée de Grenoble - Enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique - Avis du Conseil Municipal de Voiron

Rapporteur : Julien Polat

EXPOSE : Ce projet concerne la réalisation de :

- L'aménagement à 2 fois 3 voies de l'autoroute A480 entre la bifurcation A48/A480/RN481 et l'échangeur du Rondeau, sous maîtrise d'ouvrage de la société AREA ;
- L'aménagement de l'échangeur du Rondeau sous maîtrise d'ouvrage de l'État (dont le réaménagement de la RN87, dénommée Rocade Sud entre l'échangeur du Rondeau et le diffuseur des États Généraux).

L'A480 est un axe mis en service il y a maintenant cinquante ans. A cette époque, l'aire urbaine comptait 460 000 habitants. Au dernier recensement, il en était dénombré 690 000.

En France, la part des ménages possédant au moins une voiture est passée de 57 % en 1970 à 84 % en 2010 et en Auvergne Rhône-Alpes, plus de 40 % des ménages possèdent dorénavant 2 véhicules ou plus.

Sur cette même période, le nombre de véhicules particuliers en France a doublé passant de 15 à 30 millions.

... / ...

L'A480 ne répond donc plus à l'augmentation du trafic moyen journalier qui est estimé à 100 000 véhicules (composé en grande partie de déplacements internes et de déplacements domicile-travail) ni aux normes de sécurité et environnementales.

Grenoble est la 16^{ème} ville la plus peuplée de France mais la 7^{ème} ville la plus embouteillée.

Même si le projet ne résoudra pas toutes les difficultés, il permettra d'éviter le spectre de l'embouteillage permanent et la saturation des axes locaux à l'intérieur de la Métropole.

L'intérêt de ces travaux pour les Voironnais, et particulièrement ceux qui se rendent chaque jour en agglomération grenobloise, est majeur. Il est inadmissible de devoir subir des temps de parcours exorbitants pour se rendre au travail ou à un rendez-vous en région grenobloise.

La qualité de vie ainsi que l'attractivité de notre territoire sont en jeu.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission Finances et Administrations générale du 4 décembre 2017 ;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'émettre un avis favorable aux projets d'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A480 entre la bifurcation A48/A480/RN481 et l'échangeur du Rondeau, sous maîtrise d'ouvrage de la société AREA et de l'échangeur du Rondeau sous maîtrise d'ouvrage de l'État ;
- De demander à Monsieur le Maire d'en faire part à la Commission d'enquête.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITE (32 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,



Julien POLAT



Pour le Maire empêché,
L'Adjoint aux finances, à l'administration
générale et aux économies

Yves ALLARDIN